

Memoires_188.jpg

188 *Practiques contre l'Alliance de la*

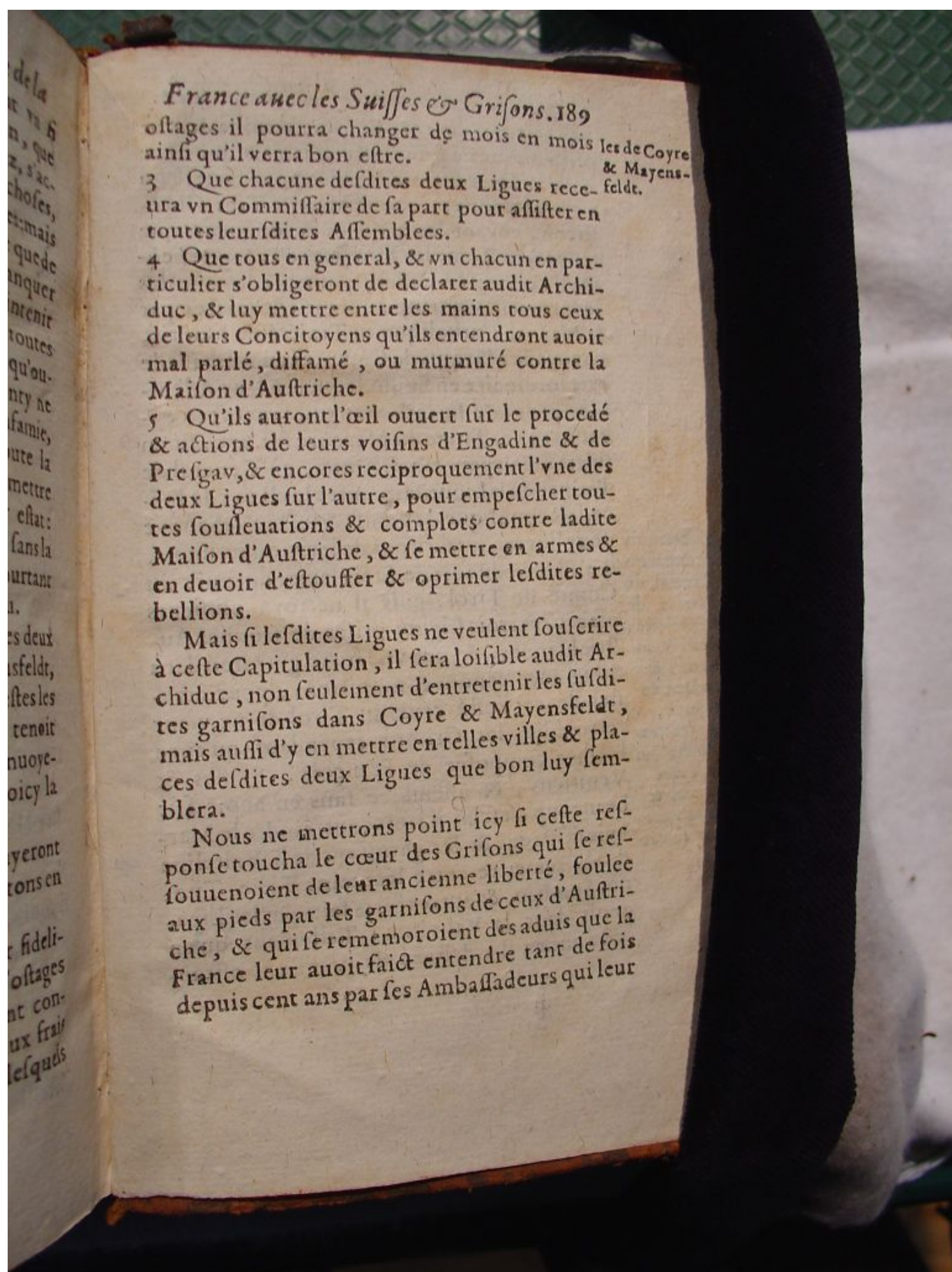
Et partant que la France y receuant vn si notable interest d'estat & de reputation, que l'Espagne, soit par force ou par traictez, que quiere en la presente constitution des choses, ny ledit Pays, ny la liberté de ses passages; mais plustost estant fondee en si bonne cause que de ne laisser opprimer ses alliez, de ne manquer à ses promesses, & de se faire aussi maintenir celles qu'on luy a faictes, se porter à toutes extremitez pour l'en empescher, afin qu'oultre de si notables dommages le dementy ne luy demeure à sa perpetuelle honte & infamie, s'estant declaree au veu & sceu de toute la Chrestienté, De faire sans conditions remettre aux Grisons les choses en leur premier estat: & l'Espagne de n'en vouloir rien faire sans la liberté des passages; Que celle-cy a pourtant malgré l'autre obtenu ce qu'elle a voulu.

Au commencement de ceste annee les deux Ligues Grises & Seigneurie de Mayensfeldt, ne pouuant plus supporter sur leurs testes les garnisons que l'Archiduc Leopold tenoit dans Coyre, & dans Mayensfeldt, enuoyerent le supplier de les en deliurer: Voicy la response qu'il leur fit.

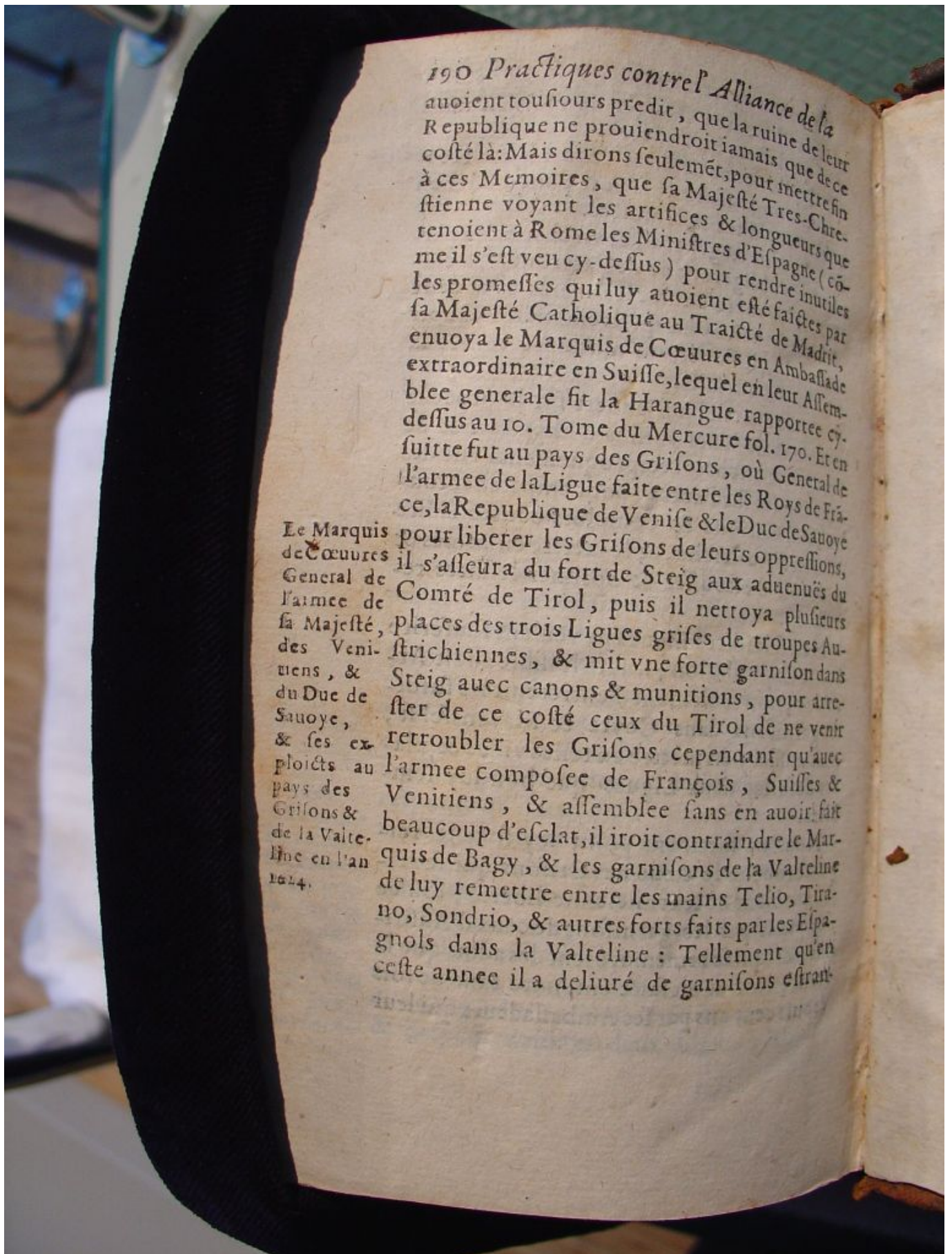
1624.
Response
de l'Archiduc
Leopold de la
prieure que luy
ont faict les
Grisons d'oster
les garni-
sons des vil-

1 Que lesdites deux Ligues luy payeront contant la somme de vingt mille ducats en consideration des frais de la guerre.

2 Que pour pleige & caution de leur fidelité, ils luy bailleront quatre enfans d'ostages tels qu'il les voudra choisir, qui seront conduits & gardez au Comté de Tirol aux frais & despens desdites deux Ligues, lesquels



Memoires_190.jpg



190 *Practiques contre l' Alliance de la*
 auoient tousiours predit, que la ruine de leur
 Republique ne prouiendrait iamais que de ce
 costé là: Mais dirons seulemēt, pour mettre fin
 à ces Memoires, que sa Majesté Tres-Chre-
 stienne voyant les artifices & longueurs que
 tenoient à Rome les Ministres d'Espagne (cō-
 me il s'est veu cy-dessus) pour rendre inutiles
 les promesses qui luy auoient esté faictes par
 sa Majesté Catholique au Traicté de Madrid,
 enuoya le Marquis de Cœuvres en Ambassade
 extraordinaire en Suisse, lequel en leur Assem-
 blee generale fit la Harangue rapportee cy-
 dessus au 10. Tome du Mercure fol. 170. Et en
 suite fut au pays des Grisons, où General de
 l'armee de la Ligue faite entre les Roys de Frâ-
 ce, la Republique de Venise & le Duc de Sauoye
 pour liberer les Grisons de leurs oppressions,
 il s'asseura du fort de Steig aux aduenues du
 Comté de Tirol, puis il nettoya plusieurs
 places des trois Ligues grises de troupes Au-
 strichiennes, & mit vne forte garnison dans
 Steig avec canons & munitions, pour arre-
 ster de ce costé ceux du Tirol de ne venir
 retroubler les Grisons cependant qu'avec
 l'armee composee de François, Suisses &
 Venitiens, & assemblee sans en auoir fait
 beaucoup d'esclat, il iroit contraindre le Mar-
 quis de Bagy, & les garnisons de la Valteline
 de luy remettre entre les mains Telio, Tira-
 no, Sondrio, & autres forts faits par les Espa-
 gnols dans la Valteline: Tellement qu'en
 ceste annee il a deliuré de garnisons estran-

Le Marquis
 de Cœuvres
 General de
 l'armee de
 sa Majesté,
 des Veni-
 tiens, &
 du Duc de
 Sauoye,
 & ses ex-
 ploicts au
 pays des
 Grisons &
 de la Valte-
 line en l'an
 1624.

Memoires_191.jpg

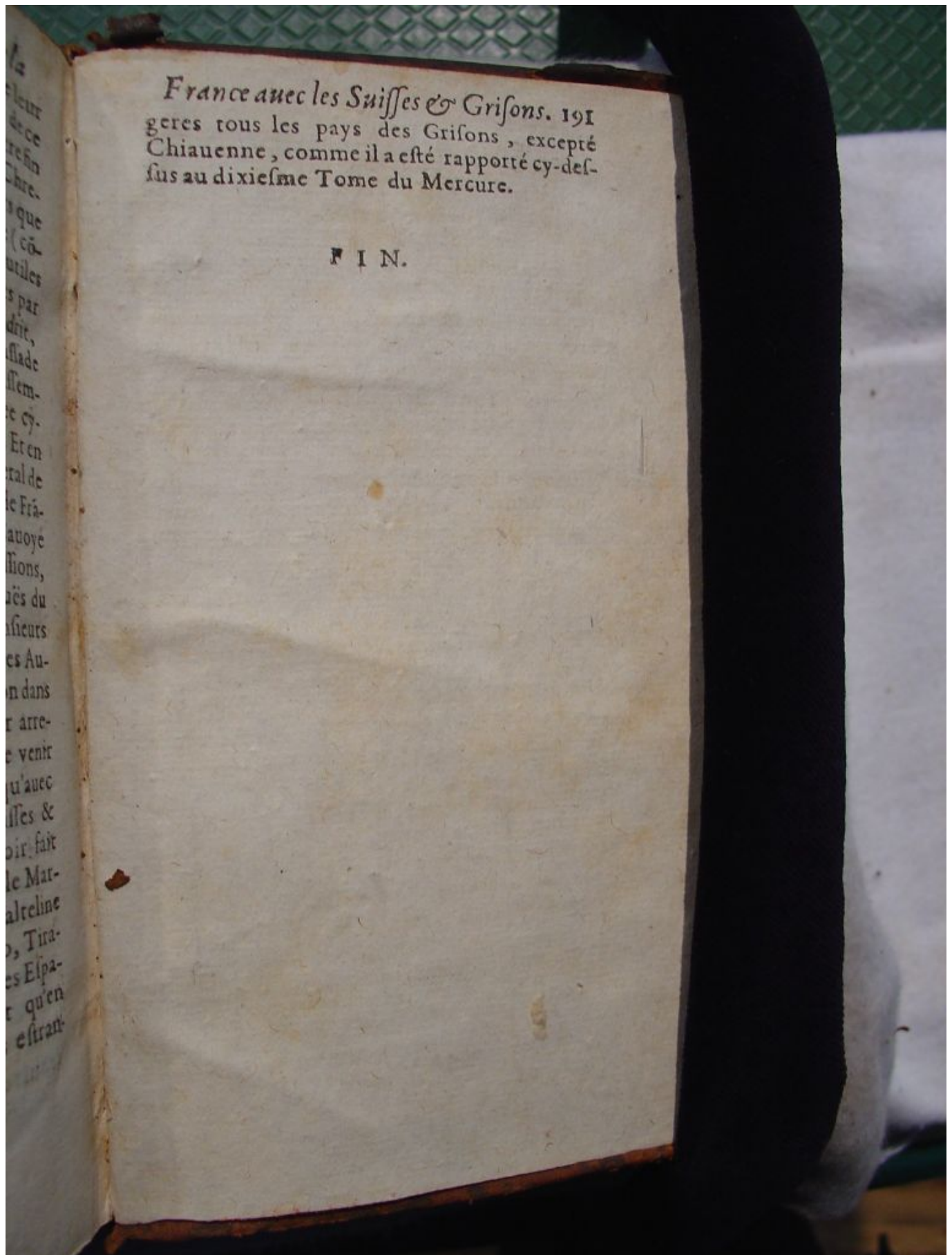


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan